

Notice descriptive	
Titre	Décision du 1er août 2022 relative aux aéroports entrant dans le champ d'application du règlement (UE) 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne.
Numéro NOR	TREA2221849S
Ministère	Ministère de la Transition Écologique et Solidaire - Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales
Thématique de document	Aviation civile
Type de document	Décision
Date de signature	01-08-2022
Date de publication	02-08-2022
Document	TREA2221849S.pdf